

FORMATIONS POUR LES CABINETS D'EXPERTISE COMPTABLE

Traiter un dossier « Artistes » : Les points de vigilance

PRÉREQUIS

Il est recommandé au participant d'avoir des connaissances générales en comptabilité, fiscalité et en droit du travail, ainsi qu'une expérience professionnelle.

PROGRAMME

Réaliser le dossier de travail en vue de la déclaration 2042 en fonction des spécificités de certains revenus :

- Appréhender l'article 100 bis du CGI
- Déduction des frais au réel
- Revenus de sources étrangères
- Revenus du travail

Décrire les spécificités des revenus du musicien : contrat d'artiste, contrat de distribution, agence perceptrice de droits

Maîtriser les règles juridiques liées à la perception de différents revenus

Appliquer les règles fiscales et sociales applicables à chaque revenu perçu par son client artiste

Exposé

Mini cas d'application

TARIFS

Membre correspondant
80€ HT (Tarif préférentiel)

Inscription et paiement à faire directement auprès du CFPC Grand Est.

INTERVENANT(S)

Formateur CFPC

PUBLIC

Formation réservée aux professionnels : experts-comptables et collaborateurs

25 personnes maximum

Inscription



En partenariat
avec le CFPC
Grand Est



DATE(S)	DURÉE	HORAIRES	TYPE DE SESSION
Jeudi 19 oct. 2023	3 heures 30	de 9h00 à 12h30	CLASSE VIRTUELLE